



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 12 Mars 2019

Présents : Georges PAYRE-FICOUT, Guy ROGNIN, Estelle DEL DO, Jean-Pierre DETROYAT, Serge MOTTET, Denis CHEVALIER, André ROJAT, Karine CARLIN, Pascale BRUN, Thierry NICOU, Marie-Thérèse DAVID

Absents : Adeline GUILLET, Jocelyne COTTE et Jacques FOURNIER
Pierre VALLA donne procuration à A. ROJAT

1. Vote du budget primitif 2019

Guy ROGNIN, Adjoint aux finances, expose les différentes dépenses et recettes d'investissement et de fonctionnement prévues en 2019.

Ainsi, le budget s'équilibre avec 569 719.00 € en dépenses et en recettes de fonctionnement, et 730 771.13 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget primitif 2019 à 12 voix POUR.

2. Vote des différents taux d'imposition

L'assiette du taux d'imposition est relevée de 2.20 %. Jusqu'à présent, les taux votés suivaient le taux d'inflation. Cette année l'inflation augmente de 1.8 %. Les travaux ayant été financés en grande partie par les subventions, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition.

3. Dossiers d'urbanisme

- Néant

4. Questions diverses

- La cérémonie du 19 Mars aura lieu à 18h00 et sera suivie du verre de l'amitié à la Mairie
- Il est rappelé aux conseillers la réunion Projet Territoire du Mardi 19 Mars à 20H00
- Cureuse des fossés : la Mairie de Chasselay est d'accord pour racheter la machine pour moitié de sa valeur actuelle. Il faut donc la faire évaluer par un professionnel. Ils sont également d'accord pour le partage des frais de maintenances et de réparations. Une convention sera établie entre les 2 communes.

PROCHAIN CONSEIL : Mercredi 17 Avril 2019 à 20H30

Guy ROGNIN
Adjoint délégué

